

N°476

du 28  
Février  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

## LE TOGO POUR TOUS

Le président de la République s'est fixé comme objectif de construire un Togo pour tous les Togolais.

Il fallait donc connaître la composition du Togo d'aujourd'hui. C'est pourquoi un recensement de la population a été réalisé du 6 au 19 Novembre 2010.

Fin 2010, la population atteignait 6.191.155 habitants dont 51,4% de togolaises et 48,6% de togolais.

La population est toujours à dominante rurale (62,3% contre 74,8% en 1981) mais la population urbaine augmente nettement pour atteindre 37,7% (contre 25,2% en 1981).

La région maritime est la plus peuplée avec 42% de la population sur à peine un dixième du territoire.

Enfin l'extrême jeunesse de la population est confirmée: 60% de la population a moins de 25 ans quand seulement 4% a plus de 65 ans.

La simple lecture de ces chiffres illustre les priorités et les difficultés de la mission du pouvoir.

Il faut gérer le cadre de vie urbain pour que les villes en forte expansion restent accueillantes.

Il faut aider les populations rurales à moderniser l'agriculture.

Et la plus difficile des tâches : il faut éduquer les jeunes pour qu'ils trouvent toute leur place dans la société.

Une meilleure connaissance de la population togolaise permet, à présent, une action plus adaptée du pouvoir.



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Au-delà des recommandations de la CNDH pour prévenir la torture,

# La création de l'Observatoire des lieux de détention toujours d'actualité

P.4 En variation annuelle sur les  
principaux marchés

## La tomate fraîche locale moins chère à Lomé



Leonardina Wilson-de Souza, Ministre des Droits de l'Homme

P.3 Pour une croissance  
économique plus forte au Togo

## La Banque mondiale appelle à réduire le coût des télécommunications

P.3 Par communiqué conjoint

## Le Gouvernement crie à la violation des péages par des autorités

P.4 Pour la modernisation du Port de Lomé et la fluidité du trafic

## 3<sup>ème</sup> quai à conteneurs de Lomé, livraison septembre 2013

## Cinéma

## Pour la première fois, un film et un acteur français remportent des oscars

Le film "The Artist" du réalisateur français Michel Hazanavicius a triomphé dimanche soir à la 84e cérémonie des Oscars, à Hollywood, en remportant cinq statuettes, dont celle du meilleur film, meilleur réalisateur et meilleur acteur.

Sorti en France en 2011, le film muet en noir et blanc raconte l'histoire de George Valentin, une star du cinéma muet confrontée à l'arrivée des films parlants à la fin des années 1920.

Sacré meilleur acteur pour son interprétation de George Valentin, Jean Dujardin est devenu le premier Français à remporter un Oscar pour un rôle principal depuis la création du trophée en 1927.

"J'adore votre pays!", a-t-il lancé, en anglais, deux jours après être reparti les mains vides de la cérémonie des César à Paris. "Si George Valentin pouvait parler, il dirait: 'Putain, génial, merci, formidable'".

Un peu plus tôt, Michel Hazanavicius rejoignait le cercle très fermé des Français récompensés à

Hollywood en remportant l'Oscar du meilleur réalisateur.

"Je suis le réalisateur le plus heureux du monde", a-t-il déclaré devant Angelina Jolie, Brad Pitt ou encore George Clooney. Il devient le deuxième Français à remporter cette statuette après le Franco-Polonais Roman Polanski sacré en 2003 pour "Le Pianiste".

"The Artist", qui faisait figure de favori à Los Angeles avec 10 nominations, s'adjuge également les trophées de meilleurs costumes et de meilleure musique originale.

L'Oscar de la meilleure actrice a été attribué à l'Américaine Meryl Streep pour son interprétation de l'ancien Premier ministre britannique Margaret Thatcher dans "The Iron Lady" ("La dame de fer").

"Quand j'ai entendu mon nom, je me suis dit que la moitié des Etats-Unis devait se dire: 'Encore elle!', a déclaré Meryl Streep, déjà sacrée meilleure actrice en 1983 pour son rôle dans "Le Choix de Sophie".

## Kako Nubukpo sur le Franc Cfa demain soir à l'Institut français de Lomé

Son livre, *L'Improvisation économique en Afrique de l'Ouest: du coton au franc CFA* (Karthala), peut paraître rébarbatif pour le non initié aux notions économiques, car écrit sur un style assez académique voire très universitaire. En cela, le professeur Kako Nubukpo ne diffère pas de certains de ses collègues- on leur reproche d'écrire des ouvrages trop élitistes.

Mais Kako Nubukpo est différent de par son originalité, ses provocations et polémiques utiles. Il aime à déglaiser les mythes, à dépoussiérer les vérités établies, démolir la citadelle des idées reçues. Et s'il paraît plus ou moins hermétique à l'écrit, c'est qu'il est très limpide à l'oral, donnant à voir même au moins instruit les problèmes contemporains les plus complexes.

Ce spécialiste en économie a une ennemie dans sa ligne de mire: la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), accusée d'être responsable de la méforme des pays de la zone UEMOA, pour copier-coller des politiques monétaires pratiquées par la Banque centrale européenne. Cet

universitaire spécialiste en économie monétaire, a l'avantage d'avoir entraîné sa bosse à la BCEAO, à la Commission de l'UEMOA et se présente tel un fin connaisseur des dossiers. A propos des politiques de développement dans la zone, il le dit sans ambages dans l'introduction de son livre: "La croissance et le développement de l'Afrique subsaharienne constituent un véritable mythe: ils sont évoqués dans tous les discours, mais tardent à se concrétiser". Traduire: les Etats sont dans l'incapacité de se développer et les discours politiques sont produits pour épater la galerie. On croirait entendre Axelle Kabou, dans Et si l'Afrique refusait le développement.

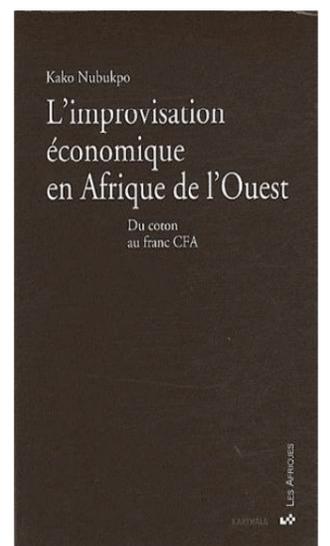
Kako Nubukpo ne parle pas seulement du jeu "suicidaire" des Etats qui s'achament sur un développement dont ils maîtrisent très peu les enjeux, mais surtout d'absence d'indépendance, et donc de "souveraineté économique", en ce qui concerne la conduite du budget et de la monnaie.

"À y regarder de plus près, ce

comportement semble toutefois parfaitement rationnel pour des individus dont la principale préoccupation est, au mieux, de s'adapter à un contexte décisionnel fluctuant et, au pire, d'instrumentaliser les contraintes externes pour s'octroyer une légitimité interne d'autant plus impérative qu'elle peut rarement s'appuyer sur des élections libres et transparentes", écrit-il sur son blog.

Comme certains théoriciens économiques africains, bien avant lui, Kako Nubukpo parle de l'absurdité de l'arrimage du franc Cfa à l'Euro, de l'application, à la lettre, par la BCEAO, des politiques monétaristes européennes à une économie ouest-africaine sous-développée qui a besoin d'une monnaie fluctuante pour pouvoir se développer. L'économiste exige carrément l'indépendance monétaire de la zone UEMOA, la fin de son arrimage à l'Euro et au Trésor français. Au cours du colloque de la Fondation Pax Africana, Kako Nubukpo avait eu une passe d'armes mémorable avec l'ancien gouverneur de la BCEAO, Charles Konan Banny, à propos, évidemment, de l'indépendance de la zone Cfa.

Kako Nubukpo est d'un régal. C'est une chance d'aller le suivre demain soir à l'auditorium de l'Institut Français. Même s'il évolue très souvent dans des considérations très théoriques, mais basées sur des calculs très scientifiques, nul ne peut douter du besoin d'avoir de ses intellectuels qui osent dire tout haut ce que les peuples ressentent et n'arrivent pas à exprimer clairement. Ce panafricaniste a osé même dire une fois que le Cfa constitue un handicap lourd, voire un obstacle pour l'avancement de la CEDEAO. On doit jubiler, rien que d'entendre ces



vérités émises depuis la création de la CEAO, peu après l'érection de la CEDEAO en 1975.

Kako Nubukpo est né en 1968 à Lomé (Togo). Il est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'université Lumière Lyon 2 et lauréat du concours d'agrégation des facultés de sciences économiques du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur. Il a été macroéconomiste et chef de service au siège de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest à Dakar, avant de rejoindre le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement à Montpellier et Bamako.

Depuis 2010, il est chef du Pôle "Analyse économique et recherche" de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à Ouagadougou. Depuis 2011, il est directeur du Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT).

## Nécrologie

## Le trompettiste virtuose Maurice André est mort

Maurice André, trompettiste classique de renommée mondiale qui a redonné ses lettres de noblesse à un instrument parfois mal aimé, a rendu son dernier souffle dans la nuit de samedi à dimanche 26 février, à l'âge de 78 ans, laissant une œuvre à la fois virtuose et populaire.

Né le 21 mai 1933 à Rochelle, près d'Alès dans le sud de la France, Maurice André a travaillé à la mine



dans son adolescence avant de devenir le maître incontesté de la trompette à partir des années 50, jouant et enregistrant avec les plus

grands chefs d'orchestre jusqu'au début des années 2000.

Initié par son père, un passionné de musique classique qui fut son premier professeur, Maurice André a intégré le Conservatoire de Paris en 1951, à l'âge de 18 ans, première étape d'une carrière jalonnée de prix et de récompenses. Doué, le jeune homme au souffle inépuisable s'impose rapidement comme la figure

de proue d'une brillante école française en tant que soliste aux concerts de l'orchestre de Robert Lamoureux et à l'orchestre philharmonique de l'ORTF.

Sa carrière internationale décolle en 1963 quand le virtuose, déjà vainqueur du concours de Genève en 1954, remporte le prestigieux concours international de Munich. Il n'a que 30 ans et sa renommée dépasse désormais les frontières.



# AVIS À LA CLIENTELE



La CEET informe son aimable clientèle que suite à une panne sur le réseau d'un des fournisseurs de la CEB le dimanche 26 février 2012 à 18 heures 47, la fourniture d'énergie électrique a connu une interruption générale dans toute la ville de Lomé et ses environs, notamment Tsévié, Baguida, Noépé, Kévé, Asahoun, Mission Tové et Kovié.

Le retour à la normale s'est effectué à 21 heures 35 dans la même soirée du dimanche 26 février 2012.

La Direction Générale de la CEET présente ses excuses à sa clientèle pour le désagrément et la remercie pour sa bonne compréhension.

**La Direction Générale**

Au-delà des recommandations de la CNDH pour prévenir la torture,

## La création de l'Observatoire des lieux de détention toujours d'actualité

Sylvestre D.

«Prendre des mesures pour qu'à l'avenir les lieux de détention soient strictement soumis à un contrôle judiciaire, prendre toutes mesures afin de faciliter la visite des lieux de détention ou d'exécution des sanctions disciplinaires par la CNDH et les ODDH». Par ces deux recommandations dans l'enquête sur les allégations de torture à l'Agence nationale de renseignements (ANR), la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) ne pensait pas trop être dans le secret des dieux. Mieux, il s'agit d'un appel à l'équipe gouvernementale de sortir des tiroirs une idée déjà née et mûrie par le ministère de la Justice et celui des Droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique – parfois à travers des ateliers – en vue de la création très prochaine d'un Observatoire national dont la mission sera de prévenir la torture et d'autres peines ou traitements cruels dans les lieux de détention.

Le 20 juillet 2010, le Togo ratifiait le protocole facultatif de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. L'une des obligations de ce texte est la mise en place d'un ou des mécanismes nationaux de prévention indépendants en vue



Leonardina Wilson-de Souza, Ministre des Droits de l'Homme

de prévenir la torture au niveau national. Or, il s'est révélé que le Togo ne dispose d'aucun mécanisme ou institution du genre. En plus, le protocole fait obligation, à chaque Etat partie, de répondre à cette exigence au plus tard un an après l'entrée en vigueur ou la ratification dudit protocole, ou son adhésion au protocole. Le Togo a vu le délai s'écouler sans s'exécuter. Et c'est à coup sûr le bon moment pour exhiber sa bonne foi.

Selon la réflexion, les membres de l'Observatoire ne doivent avoir aucun mandat électif, ni appartenir à la police ou à l'armée. Les lieux privilégiés où ils doivent mener leur mission sont les postes de police et de gendarmerie, les centres de détention préventive,

les prisons pour condamnés, les centres de détention pour enfants, les postes de police aux frontières et dans les zones de transit dans les régions frontalières, les ports et les aéroports. Sont également ciblés les établissements psychiatriques, les services de sécurité et de renseignements, les lieux d'exécution des sanctions disciplinaires des forces de défense et de sécurité, ou tout autre lieu où des personnes peuvent être détenues. De quoi être sûr de ce qui se fait sur les détenus de façon quotidienne. Surtout que pouvoir leur sera conféré pour avoir accès à tous les renseignements concernant le nombre de personnes privées de liberté dans les lieux de détention, ainsi que le nombre de lieux de

détention et leur emplacement. Pouvoir leur sera donné d'avoir accès à toutes les informations relatives au traitement de ces personnes et à leurs conditions de détention. Pouvoir leur sera également donné d'avoir accès à tous les lieux de détention et à leurs installations et équipements. Enfin, pouvoir leur sera attribué d'examiner régulièrement la situation des personnes privées en détention, notamment par des visites préventives, régulières, fréquentes, programmées ou inopinées. Ceci dans le but de renforcer leur protection contre la torture et autres traitements inhumains ou dégradants. « Les visites ne peuvent être refusées à l'Observatoire que pour des motifs sérieux liés à la défense nationale ou à la sécurité publique », indique-t-on.

Des peines de prison sont prononcées en cas d'exercice de pressions, d'intimidations, de menaces ou de représailles sur des personnes soupçonnées d'avoir collaboré avec l'Observatoire en lui fournissant des informations. Les membres, eux, sont tenus de s'abstenir de toute prise de position publique sur les questions dont l'Observatoire a eu à connaître ou susceptibles de lui être soumises. Depuis juillet 2011, il était dit qu'un prochain conseil des ministres devra trancher la question.

VERBATIM Par Eric J.

## Le bon choix économique

Vendredi dernier, dans l'après-midi, s'est tenue à l'Hôtel Sarakawa à Lomé, une importante cérémonie de signature de contrat entre deux grands groupes français. L'un, en activité au Togo depuis plus de 50 ans, dans des domaines diversifiés des opérations portuaires, le Groupe Bolloré, veut donner une nouvelle image du Port autonome de Lomé à travers un programme ambitieux de modernisation. Et l'autre, une grande firme mondiale dans le domaine des travaux publics, le Groupe Vinci, est aussi présent au Togo avec sa filiale Sogea-Satom.

Des responsables des deux groupes, non pas des moindres, étaient ensemble à Lomé pour sceller le contrat de construction du troisième quai du Port autonome de Lomé. Le Groupe Bolloré, par sa filiale togolaise SE2M TOGO a lancé un appel d'offre international en vue de concrétiser le projet d'extension du Port de Lomé, appel remporté par le groupe Vinci. Et le coup est joué.

En réalité, le Groupe Bolloré a obtenu une concession de 35 années pour construire, équiper et exploiter le 3<sup>e</sup> quai de Lomé. Le choix a été difficile pour l'autorité, car, parmi la multitude de sociétés, il fallait retenir une. Est-ce la meilleure ? Est-ce celle qui offre plus d'opportunités au Port de Lomé en termes de ressources financières, de création d'emplois ou de rapidité des opérations portuaires ?

Au cours du lancement des travaux de ce quai, il y a un an, le Président Vincent Bolloré disait : « Nous ne disons pas tout ce que nous faisons, mais nous faisons toujours tout ce que nous disons. » Cela avait été pris pour un coup médiatique et les critiques avaient fusé de partout. La plus dure était le propos attribué à un opérateur économique au port qui lançait : « C'est encore une manière de flouer les gens après deux inaugurations du même quai. Ils sont les mêmes, ils ne feront rien, vous verrez... »

Le Groupe Bolloré a déjoué tous les pronostics en sa défaveur. Il a engagé le chantier. Il vient de signer le contrat d'exécution des travaux. Et son désormais partenaire promet livrer le 3<sup>e</sup> quai en septembre 2013.

Dans ces circonstances et au regard des avantages liés à la modernisation du port de Lomé avec plus de 300 milliards de FCfa à investir, l'autorité aura alors fait le bon choix... économique.

Par communiqué conjoint

## Le Gouvernement crie à la violation des péages par des autorités

La rumeur est devenue clameur. Sûrement que, jusque-là, quand on en parle, les mis en cause ont pensé à des hallucinations de ceux qui n'ont pas la chance de rouler dans des voitures immatriculées RT-G, FAT ou PN. C'est-à-dire les plaques minéralogiques vertes. Le pire, c'est de continuer par se considérer « tout puissant », même à bord d'une voiture à immatriculation personnelle ou blanche. Heureusement, l'Autorité exécutive même en parle. Dans un communiqué conjoint des ministres des Travaux publics, de l'Economie et finances, et de l'Administration territoriale, on peut lire que « certaines autorités administratives, traditionnelles, religieuses et militaires se dérobent de l'obligation de payer des taxes de péage au niveau de ces postes de péage ». Et ce, sur les axes Lomé-Cinkassé-Frontière Burkina, Lomé-Aného et Lomé-Kpalimé. Alors même que « les textes de loi et règlements en vigueur n'ont autorisé aucune dérogation en ce qui concerne l'acquittement de ces taxes ».

Voilà qui est dit. D'aucuns sont toujours tentés de penser que



l'obligation est faite pour les « plus faibles » de la chaîne nationale. Bafouant le principe du paiement au péage, celui de contribuer à la réparation du réseau routier. En témoigne ces appels d'offre indiquant, ici et là, le financement de travaux de reconstruction et d'entretien routier par la société de péage (CAPER). Née de la dissolution du Fonds d'entretien routier (FER), la CAPER décide du niveau de services à prester et du prix à payer pour le maintien

des routes dans des conditions acceptables pour l'usager, sous le contrôle de l'Etat. Mais que faire si ce sont finalement les gérants des péages qui laissent passer les « privilégiés du péage » sans payer ou qui gardent par devers eux une partie des ressources. Le Gouvernement, pour l'heure, veut juste prier que les usagers indécents retrouvent la compréhension et le civisme pour un respect de la réglementation.

Pour une croissance économique plus forte au Togo

## La Banque mondiale appelle à réduire le coût des télécommunications

« Le Togo a besoin d'une croissance économique plus forte et soutenue pour réduire la pauvreté de manière significative. Pour y parvenir, les efforts doivent se poursuivre pour, entre autres, réduire le coût des télécommunications au Togo ». Le Représentant résident de la Banque mondiale au Togo, Hervé Assah, a encore profité de la présentation du rapport de mise en œuvre des réformes au 2<sup>ème</sup> semestre 2011, le 21 février dernier, pour clamer le souhait du consommateur lambda. Et ce, malgré les chants de réduction que propagent les sociétés de téléphonie. Téléphoner coûte cher au Togo, et ce n'est pas un secret. Il faut sortir du pays pour s'en convaincre. Depuis avril 2011, les coûts de l'opérateur public Togo Cellulaire sont fixés à la minute à 115 francs, 90 francs et 85 francs. Toujours à la minute, chez le privé Moov, on est facturé à 95 francs, 153 francs ou 190 francs. En Illico, l'abonné en a pour 50 francs ou 100 francs la minute. Naturellement, les opérateurs, eux, s'en frottent les mains. Selon des chiffres officiels du ministère des Postes et



Hervé Assah, Représentant résident de la Banque Mondiale au Togo

télécommunications, le secteur de la téléphonie mobile au Togo a généré un chiffre d'affaires global de 77,5 milliards de francs Cfa sur la période 2000-2009, soit une progression annuelle moyenne de

28%, alors que le revenu moyen annuel par abonné connaît une baisse de 14% par an sur la même période et atteint 35.447 francs en

suite à la page 5

## Pour la modernisation du Port de Lomé et la fluidité du trafic 3ème quai à conteneurs de Lomé, livraison septembre 2013

Jean Afolabi

Pour l'effectivité des travaux de construction du troisième quai au terminal à conteneurs au Port autonome de Lomé (Pal), le groupe français Bolloré et Vinci ont officiellement procédé, vendredi à Lomé, à la signature d'un contrat, pratiquement un an après le lancement par le chef de l'Etat desdits travaux en mars 2012. A l'occasion, Vincent Bolloré, le président du groupe éponyme, avait fait le déplacement de Lomé. Dans l'intervalle, il a été procédé au lancement d'un appel d'offres international. De la douzaine de groupements postulants, huit ont été présélectionnés. Au finish, c'est le groupe Vinci qui s'adjuge cet ambitieux marché de 300 milliards de francs Cfa porté par Bolloré Africa Logistics – la branche Afrique du groupe – et SE2M.

Bien que des travaux d'urgence d'aménagement de terre-pleins aient été effectués sur une surface de 6 hectares, vendredi a marqué le démarrage effectif des travaux d'extension du Port de Lomé. Le groupe Vinci dispose de 18 mois, à septembre 2013, pour livrer un quai de 450 mètres de long, à une profondeur d'au moins 15 mètres, ainsi que le dragage du quai de 15 mètres de profondeur, avec une surface de terre-pleins qui passe de 16 à 36 hectares. Les infrastructures seront complétées par 4 portiques de quai, 24 portiques de parc totalement informatisés. De quoi accueillir des navires porte-conteneurs d'une capacité allant jusqu'à 7.000 TEU's (conteneur équivalent vingt pieds),



Echange des documents signés entre la SE2M-Togo et le Groupe Vinci

particulièrement en provenance d'Asie. Sur le plan social, indique-t-on à Bolloré Africa Logistics, les travaux et la modernisation du terminal à conteneurs du port de Lomé seront un moteur puissant pour l'emploi, avec plusieurs centaines d'emplois directs et indirects (1.000 en prévision) générés par le projet, et un transfert de compétence vers les salariés togolais, grâce au déploiement de formation de qualité (BOT, Build Operate Transfert). L'implantation d'un système d'exploitation performant et le déploiement de plusieurs portiques de quai et de parc sont également prévus.

La finalité du projet est de faire de Lomé un port de référence en Afrique de l'ouest, la première plateforme de transbordement de la région, la porte d'entrée privilégiée pour les pays de l'hinterland et en particulier des corridors de la sous-région desservant le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Lomé va opérer selon les meilleurs standards internationaux et afficher un niveau de productivité à la hauteur des meilleurs ports du

continent. En 2010, les autorités togolaises signaient à ce sujet un contrat de concession de 35 ans avec le groupe Bolloré, qui a l'entière charge du financement du projet. «*Nous sommes fidèles, nous ne serons pas seulement les amis des grands jours, nous serons là quelles que soient les circonstances et je voudrais vous dire à l'occasion de cet investissement que vous pouvez compter sur nous*», a précisé Vincent Bolloré au lancement des travaux en mars 2011. L'objectif est de doubler les volumes portuaires en cinq ans et de les tripler en dix ans, pour franchir ultérieurement le cap du million de mouvements de TEU's.

Ces investissements conséquents seront synonymes de croissance économique et sociale pour le Togo. Leader en gestion des terminaux à conteneurs en Afrique, Bolloré Africa Logistics – créée en 2008 – porte ses concessions portuaires aux standards internationaux, affichant ainsi des performances comparables à celles des ports européens.

## Réduire les inondations récurrentes à Adakpamé et Kangnikopé La Banque mondiale aménagement Malfakassa prolongé et construit des collecteurs

Pour réduire enfin les inondations à Adakpamé, Akodessewa Kponou et Kangnikopé, la Banque mondiale projette de faire aménager un axe de désendavement et des systèmes de drainage de ces quartiers de la périphérie-est de la ville de Lomé praticables en toute saison afin de les relier au centre ville. Le message, ainsi que l'état d'avancement du projet ont été portés samedi aux riverains du quartier. C'est la troisième séance d'explications et de sensibilisation du genre. Les études techniques ont porté sur le boulevard Malfakassa prolongé sur 1 800 mètres linéaires et viennent d'être bouclées.

Sur une emprise de 24 mètres – à partir de la fin des pavés à Nétadi –, il s'agira d'aménager les 1 800 mètres linéaires en 2x2 voies de 9 mètres de large chacune avec des caniveaux latéraux. Le drainage des

eaux pluviales des quartiers Adakpamé et Akodessewa Kponou – en contrebas du centre de santé –, sera assuré par la construction de caniveaux capteurs et de collecteurs exutoires visant à évacuer les eaux vers le lit du fleuve Zio. Un ensemble de ces caniveaux seront logés sous des trottoirs de 2 mètres. Ils seront beaucoup plus concentrés entre le centre de santé, l'église catholique et la station d'essence Sun Agip sur une longueur de 2 795 mètres. Ils alimentent ensuite deux grands collecteurs exutoires de 1 402 mètres – l'un après le grand contournement en construction et l'autre avant la station Agip – qui amènent les eaux dans le lit du fleuve Zio.

La voie sera ensuite rechargée, avec un terre-plein central, d'après le projet initial de la Banque mondiale. Au gouvernement d'envisager son bitumage ou son pavage à l'image

de la première partie du même boulevard ou de celui de l'Oti à Bè-Kpota. Le financement du projet est pris en compte par la composante Réhabilitation des infrastructures du Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (PURISE). Il est financé par la Banque mondiale et le Fonds mondial pour l'environnement. Sa sous-composante 2 prévoit d'améliorer la mobilité urbaine et l'accès aux quartiers périphériques situés à l'Est de la ville de Lomé à travers la réhabilitation de la voirie. Reste à l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur), maître d'ouvrage délégué, de procéder à l'appel d'offres pour la désignation de l'entreprise en charge d'exécuter les travaux. Ce serait alors la première phase de ce projet, qui ne prend pas encore en compte le quartier Kangnikopé.

## En variation annuelle sur les principaux marchés La tomate fraîche locale moins chère à Lomé

Comparée à la même période de l'année précédente, la tomate fraîche locale, dite «aklikonvi», a été livrée, en janvier dernier, à un meilleur prix sur les principaux marchés de la capitale togolaise. Le kilogramme a été cédé à 461 francs Cfa, contre 618 francs l'an passé. Cela avait provoqué dans le temps un tollé général. Mieux, les prix ont baissé en janvier par rapport au 543 francs de décembre, d'après la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. Décembre apparaît ici comme un pic, par rapport aux 327 francs le kilo d'octobre et 432 francs de novembre. L'espoir, ici, est de voir ce produit essentiel – très sensible au prix – chuter les prochains mois sur les principaux marchés.

Comportement identique pour le tubercule d'igname de fufu, qui affichait un meilleur prix en janvier – livrée à 265 francs le kilogramme – par rapport à janvier 2011 où il fut cédé à 282 francs. Ou encore de l'huile rouge de palme (dite «zomi»), avec 100 francs en moins sur le litre à 817 francs en janvier. Depuis octobre, le litre de cette huile locale tourne autour de 800 et 817 francs, sur une différence de



17 francs. Si elle pouvait éviter la barre de 900 francs... En revanche, sur la même période, l'écart pour le tubercule d'igname de fufu est plus grand, entre 238 et 265 francs.

A l'inverse de l'huile rouge de palme, l'huile végétale locale industrielle est en hausse en glissement annuel en janvier : le litre a affiché 838 francs contre 798 francs en janvier 2011. Pour ce produit, la barre des 800 a été déjà franchie en octobre, à 808 francs. Novembre et décembre ont connu respectivement une chute suivie

d'une stabilisation à 783 francs. Janvier a fait mieux qu'augmenter. C'est également le cas du haricot blanc. A 444 francs le kilogramme en janvier, ce prix n'est en rien comparable aux 329 francs en glissement annuel par rapport à janvier 2011. Sur les quatre derniers mois, ce produit a affiché une instabilité peu rassurante : 521 francs en octobre, 412 en novembre, puis 375 francs le mois suivant, et 444 francs en janvier. Difficile prédire ce qu'il adviendra de février.

## Entre le Fonds de solidarité africain et le Togo Le désir de doper les interventions en faveur des PME

**\* Le Togo ne compte que pour 20 milliards Cfa sur un total cumulé de 270 milliards.**

En 36 ans d'activités, le Fonds de solidarité africain (Fsa) est très peu intervenu au Togo, pourtant un des 13 Etats membres. Le Fonds a pour mission de faciliter le développement économique de ses membres africains en jouant le rôle de catalyseur des systèmes financiers en vue de permettre, aux Etats et aux entreprises publiques, d'une part, l'accès aux crédits destinés à financer des projets d'investissements productifs, et d'autre part, en leur facilitant la mobilisation de l'épargne locale et extérieure, notamment par des interventions en garantie sur les marchés financiers. Il procède, en cela, par la garantie des prêts bancaires et des émissions d'emprunts obligataires, la bonification de taux d'intérêt et l'allongement de la durée des prêts par l'octroi d'avances de refinancement.

«*Notre intervention au Togo est relativement faible*», a admis Pierre Yaovi Sédjro, directeur général du Fsa, le 17 février dernier à Lomé, lors de la signature d'un accord-cadre de partenariat avec Oragroup S.A. Sur un total cumulé de 270 de francs Cfa, à fin 2011, le Togo n'a bénéficié que de 20 milliards de francs. Les interventions de garantie tournent autour de 18 milliards de francs pour le secteur

public ; deux autres milliards ont servi pour le public en termes de bonification, a précisé M. Sédjro. Plus précisément, en 2011, le Fonds de solidarité africain est intervenu au Togo en deux opérations avec Oragroup, et en trois autres pour la Banque ouest africaine de développement (Boad). Le souhait du directeur général de ce fonds est d'intervenir plus souvent au Togo, notamment en termes d'allongement de la durée des prêts afin de permettre un meilleur accès des Petites et moyennes entreprises (Pme) aux sources de financement.

Doté d'un capital autorisé de 150 milliards de francs, dont 20% constitue le capital callable – souscrit à hauteur de 20,63 milliards par les 13 Etats membres actuels –, le Fonds de solidarité africain a été créé le 21 décembre 1976 et est implanté à Niamey, au Niger, où il est devenu effectivement opérationnel à partir de septembre 1979. Jusqu'à 2000, la bonification a été la principale technique d'intervention du Fonds. Mais dès la seconde moitié de la décennie 1990, les ressources pour faire face aux demandes de ce service ont commencé à tarir d'autant plus que les critères d'éligibilité à la bonification étaient très faciles à remplir, indique-t-on officiellement.

Recentrage alors sur la garantie, avec un marché très demandeur, en rapport notamment avec le début des activités du marché régional de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

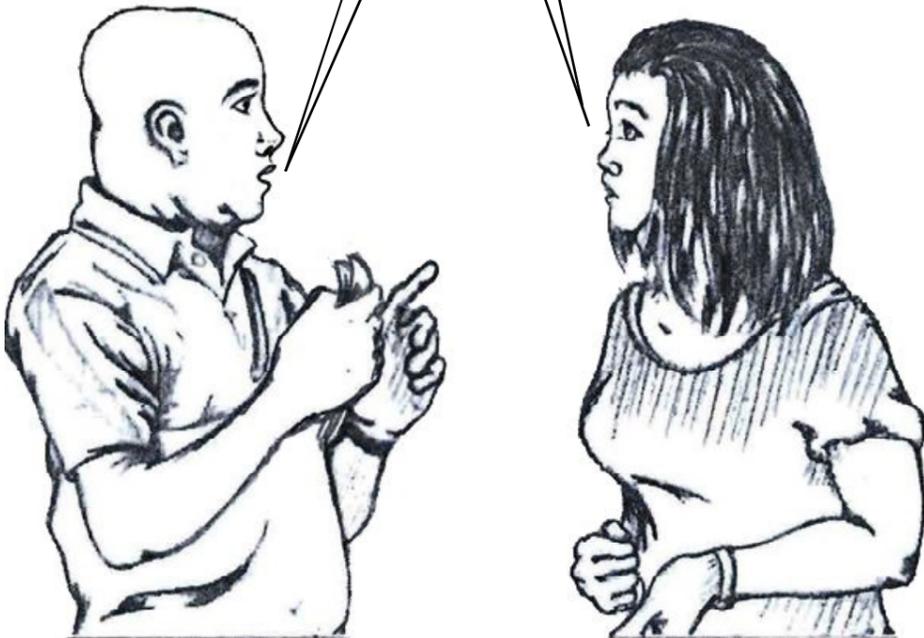
Au 31 décembre 2009, le cumul des garanties par le Fsa s'élève en principal à 225,528 milliards de francs, en faveur de 134 projets dans 12 des 13 Etats membres. Ces interventions ont permis de mobiliser des financements de l'ordre de 448 milliards de francs. Par rapport aux secteurs, les télécommunications ont bénéficié de 20,48% des interventions du Fonds, 20,07% va à l'énergie, 15,11% à l'agro-industrie, 10,36% aux finances, 9,91% à l'hôtellerie et l'immobilier, 8,50% à l'industrie, 8,15% au transport, 6,91% aux infrastructures de base et 0,49% à la micro-finance. Par rapport aux pays, à la même période, le Bénin et le Burundi ont bénéficié respectivement de 8,3 et 2,5% ; le Burkina Faso, la Centrafrique et la Côte d'Ivoire de 8,2, 1,5 et 26,8% ; le Gabon, le Mali et la Maurice de 1,5, 16,7 et 0,0% ; le Niger, le Rwanda et le Sénégal de 5,4%, 1,0 et 18,8%. Le Tchad et le Togo ont bénéficié respectivement de 2,4% et de 4,7%.

## JUSTE PAR DES CHIFFRES

**Vous autres, le saviez-vous? C'est la nouvelle rubrique de votre journal pour nous projeter quelques chiffres sur le Togo. Histoire de faire réfléchir le collège des décideurs: gouvernants, secteur privé, ONG, associations, médias, bailleurs de fonds... Des fois, sous un air ironisant.**

Sais-tu qu'en 2006, 73 enfants sur 1000 naissances vivantes en milieu urbain sont décédés avant leur 5<sup>e</sup> anniversaire ?

Juste ça ? En 2010, le nombre est passé à 102 enfants sur 1000.



Source: UNICEF, 2011, Rapport préliminaire MICS 12

## Pour une croissance économique plus forte au Togo La Banque mondiale appelle à réduire le coût des télécommunications

suite de la page 3

2009. La contribution du marché mobile au Produit intérieur brut (PIB) est inférieure à 4% en 2010 (contre 10% au Sénégal, par exemple). Le marché est partagé entre le public Togo Cellulaire, filiale à 100% de Togo Telecom, et le privé Atlantique Telecom Togo (Moov). Quant à Togo Telecom, la société publique responsable de la mise en œuvre et de l'exploitation des infrastructures et services de télécommunications fixes, son chiffre d'affaires a connu une croissance moyenne annuelle de 8% sur la période 1996-2008. Le revenu moyen par utilisateur a baissé en moyenne de 6% par an sur la même période, et sa valeur était de 332.645 francs en 2008. Le pays n'est pas en marge du gain : en termes de contribution au développement économique, la téléphonie a généré un chiffre d'affaires global d'au moins 769 milliards de francs depuis 1996, avec une croissance annuelle moyenne de 16% ; la contribution au PIB est en augmentation et atteint le seuil des 5% en 2009. Contre, en 1996, moins de 1%.

Malgré la cherté, l'accès des populations urbaines et rurales aux

services de télécommunications demeure faible. Afin 2010, le nombre pour la téléphonie mobile au Togo était de 2.452.549 abonnés, soit un taux de pénétration de 41,55%, contre la moyenne de 44% à la même date pour l'Afrique subsaharienne. 73% au Ghana. Le parc d'abonnés pour la téléphonie fixe est de 213.620, soit un taux de pénétration de 3,62%, contre 0,57% en 1996. D'où la fixation de l'Exécutif togolais en mai 2011, « d'ici 5 ans, le Togo doit atteindre un taux de pénétration téléphonique fixe et mobile de 60% et un taux de pénétration haut débit de 15% (...). A cette échéance, l'accès aux services de haut débit devra passer du statut de produit de luxe à celui de bien de grande consommation pour les ménages, et de première nécessité pour les entreprises et le service public ». Pour la cause, une Déclaration de politique sectorielle pour la promotion des Technologies de l'information et de la communication (TIC) 2011-2015 est née.

Le coût cher des télécommunications doit aussi s'expliquer par le fait que le prix est inversement corrélé au degré d'ouverture du secteur. Togo

Télécom a tout le monopole au Togo. Or, les pays qui ont su créer les conditions d'une concurrence efficace et d'une libéralisation bénéficient des prix les plus bas. Plus est, il n'est pas superfluo de rappeler que le Togo a raté l'opportunité de se rattacher au Sat-3, un câble sous-marin qui part du Portugal à l'Afrique du Sud, puis vers l'Inde et la Malaisie. Des branches desservent le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Nigeria, le Cameroun, le Gabon et l'Angola sur la côte atlantique. Le Togo n'a pas de point d'atterrissage et est obligé d'acheter l'accès au Bénin ou de passer par la technologie satellitaire, nettement plus coûteuse. Une étude de la Banque mondiale sur les secteurs de croissance en 2010 indiquait déjà que le coût cher, situant le pays parmi les plus chers en Afrique, « ne donne pas a priori au Togo l'image d'un pays compétitif sur le plan des coûts des facteurs, pour des entreprises qui entretiennent des relations commerciales avec l'étranger ». Le 3<sup>ème</sup> opérateur GSM, tant annoncé, est déclaré une nouvelle fois impossible pour 2012.

## SPORTS

BASKET-BALL/

### Ernest Temanou veut relever de nouveaux défis

*Elu président de la Ligue Lomé Golfe de Basket ball début février dernier, Ernest Temanou nourrit de grandes ambitions pour la discipline dans sa zone.*

**La ligue de Lomé de Basket Ball vous a porté à sa tête en début de mois de février. Que représente pour vous cette lourde charge?**

Je voudrais avant tout rendre grâce à Dieu pour ses bienfaits et aussi féliciter le bureau sortant pour le travail qui a été fait. Notre élection à la tête de la Ligue de Basket Ball Lomé Golfe est un défi pour nous afin de relever le niveau de ce sport à Lomé.

**La ligue de Lomé est l'une des plus performantes du Togo. Comment comptez-vous garder ce statut?**

Vous savez, depuis plusieurs années, la vie du basket ball dans notre pays, s'anime à plus de 90% à Lomé comme tous les autres sports de main ; et ceci est dû aux problèmes d'infrastructures.

Tout en renforçant le travail déjà abattu par le bureau sortant, nous allons consacrer encore plus d'efforts sur : la formation pour une vulgarisation des lois et des règles de ce sport ; l'amélioration de l'organisation des compétitions ; le relèvement du niveau de l'arbitrage ; l'intensification de la communication des activités et les récompenses pour les différents acteurs avec un accent particulier sur le fair-play.



**Quelles seront vos relations avec le Bureau exécutif de la FTBB?**

A quelques exceptions près, le nouveau comité exécutif de la ligue est composé d'anciens membres qui travaillaient déjà avec la Fédération Togolaise de Basket Ball (FTBB); nous n'auront plus qu'à poursuivre le travail qui se faisait, et le faire encore mieux. De plus, Il existe déjà des textes qui régissent les relations entre le Bureau Exécutif de la FTBB et les

différentes Ligues.

**Le gros problème des ligues est souvent l'argent. La ligue de Lomé ne déroge pas à la règle. Comment comptez-vous lui assurer une certaine autonomie financière?**

A priori, l'Etat finance les activités des Ligues par le biais de la FTBB. Au-delà donc de la subvention que nous attendons du bureau exécutif de la FTBB, nous allons essayer de trouver des partenai-

res pour nous accompagner sur nos projets de basket ball.

**Comment s'annoncent les prochaines compétitions au sein de la ligue de Lomé?**

En dehors du championnat sénior (Hommes & Dames), nous auront également des compétitions pour les catégories inférieures. Des coupes seront également mises en jeu pour redynamiser les compétitions.

**Quelles sont les premières décisions que vous avez prises dès votre élection?**

Dans un premier temps, nous avons fait quatre nominations pour appuyer les travaux de membres du comité exécutifs. Dr NUTSIGBE Léontine est nommée Chargée de la promotion du basket ball féminin ; M. ZOTCHI Abel Chargé de la coordination des activités des arbitres et commissaires aux matches ; M. AJAVON Robert, responsable de la clinic des moins de 16 ans, et LAVOE Doudou, responsable de la compétition des jeunes

Nous avons pensé également qu'il serait bien d'avoir une série de formations avant le début de la saison.

### Italie/L'arbitrage de la discorde

Il n'y a pas qu'au Togo que l'arbitrage pose problème. Lors du choc de la 25<sup>e</sup> journée de Serie A entre le Milan AC et la Juventus Turin, l'arbitre de la rencontre s'est illustré en refusant un but parfaitement valable de Sulley Muntari et a oublié d'expulser Philippe Mexès, auteur d'un coup de poing sur Marco Borriello. "Cette erreur peut décider du Scudetto, c'est clair et net !" Robinho et, plus généralement, le Milan AC ne s'en remettent pas. Et les Rossoneri ont de quoi. Alors que tous les regards étaient rivés vers la "cathédrale" de San Siro pour assister au choc au sommet entre le Milan, leader de la Serie A, et son dauphin la Juventus Turin, la rencontre a été entachée d'une énorme erreur d'arbitrage. Rappel des faits : on joue la 24<sup>e</sup> minute de jeu, les hommes de Massimiliano Allegri mènent alors 1-0 grâce à une réalisation d'Antonio Nocerino. Les Rossoneri croient doubler la mise à la 24<sup>e</sup> minute de jeu après une coup de tête de la nouvelle recrue Sulley Muntari, la balle franchissant clairement la ligne de but de "Gigi" Buffon, images à l'appui. Seulement voilà, l'arbitre de la rencontre Paolo Tagliavento - guère aidé par ses assistants - refuse le but du Ghanéen alors que tout San Siro a vu le cuir franchir la ligne !

### Espagne/Nadal : "aucun sportif n'est dopé"

Le problème de dopage "existe dans le monde entier parce qu'il y a toujours des gens disposés à tricher. Je pense qu'il n'y a pas de sportif de haut niveau dopé, parce que le régime de contrôle antidopage est inhumain", a affirmé le joueur dans un entretien à la télévision publique espagnole RTVE. "Je dois dire où je suis tous les jours de l'année. Je dois donner une heure par jour de mon temps aux équipes antidopage", a-t-il poursuivi. "Je suis le premier à vouloir un sport propre, des contrôles, mais je ne peux pas être d'accord avec la forme. Cela me paraît injuste", a-t-il estimé. Il est également revenu sur les sketches des marionnettes françaises des Guignols, diffusés après la suspension le 6 février du cycliste espagnol Alberto Contador à deux ans pour un contrôle positif lors du Tour de France 2010, qui avaient soulevé une vive polémique entre la France et l'Espagne. Ces sketches suggéraient un dopage généralisé en Espagne et accusaient clairement de dopage Nadal, Contador, le gardien du Real Madrid Iker Casillas et le joueur de basket des Los Angeles Lakers Pau Gasol. "C'est du passé. Ils sont allés trop loin, parce que c'est une attaque contre le sport espagnol et ils ont généralisé quelque chose qui ne l'est pas. Mais c'est fini. Nous aussi nous l'avons alimenté (ndlr: le sujet) plus que nous le devons", a-t-il affirmé.



# COMMUNIQUEZ-LUI VOTRE AMOUR

Jusqu'au **16 mars 2012**, faites le premier pas  
en lui offrant un pack pour la *Saint Valentin*

le fixe sans fil  
**illico**

Choisissez  
votre pack



**Pack illico Cam Single**  
1 téléphone + 1 carte SIM  
+ 1 000 F de crédit  
**30 000 F CFA**



**Pack illico Cam Double**  
2 téléphones + 2 cartes SIM  
+ 1 000 F de crédit sur chaque SIM  
**55 000 F CFA**



**Pack illico Basic Single**  
1 téléphone + 1 carte SIM  
+ 1 000 F de crédit  
**30 000 F CFA**



**Pack illico Basic Double**  
2 téléphones + 2 cartes SIM  
+ 1 000 F de crédit sur chaque SIM  
**55 000 F CFA**



**Pack illico Cabine**  
1 téléphone + 1 carte SIM  
+ 500 F de crédit  
+ renvoi d'impulsion  
**32 000 F CFA**



**Pack HELIM Nomade**  
1 modem USB + 1 carte SIM  
+ Frais d'accès Internet  
**24 995 F CFA**

Internet  
Où je veux, quand je veux !

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE  
**HELIM**  
nomade



Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

et bien plus encore...

Service client : 112  
Dérangement : 119

#### ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale  
Avenue Nicolas GRUNTZKY,  
ancien siège  
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM  
Ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE  
Juste après la Brasserie BB  
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME  
Face Église d'Adidogomé  
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME  
Face mosquée de l'ex Zongo  
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS  
Carrefour Fréau Jardin  
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO  
Espace HELIM, ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT  
Près du Rond-Point du PAL  
Tél : (228) 22 27 46 03

#### ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE  
Près du grand marché de NDANYI  
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO  
Dans le bâtiment de l'UTB  
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME  
Près de la Préfecture  
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME  
Face à la station TOTAL  
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE  
Face au marché - Après CNSS  
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA  
Près du stade Municipal  
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG  
Face au commissariat  
Tél : (228) 27 70 83 00

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)

Elevage / Avec la crise économique

## Les élevages locaux subissent toujours la rude concurrence

Etonam Sossou

Les marchés togolais regorgent de viandes congelées, surplus des productions européennes excédentaires. Vendues à très bas prix, ces viandes de basse qualité avantagent les consommateurs les plus démunis mais concurrencent dangereusement les élevages locaux.

Poulets, morceaux de dinde, flanchets de bœuf ou côtes de porc inondent depuis une dizaine d'années le Togo. Pas un coin dans la capitale comme dans les villes de l'intérieur où ne se vendent ces produits congelés importés d'Europe. Pour les consommateurs urbains, ces importations sont une aubaine. Ceux qui ne mangeaient presque jamais de viande peuvent désormais en acheter. Ainsi, le poulet, jusqu'alors réservé aux grandes occasions est devenu un aliment courant. A Lomé, pour 1200 à 1600 FCFA, on peut acheter un poulet congelé alors que frais il vaut 2000 à 2500 FCFA.

### Des bas morceaux à profusion

En effet, si on a la quantité, il ne faut pas être trop regardant sur la qualité. Ce sont essentiellement les bas morceaux dont ne veulent pas les Européens qui sont exportés : ailerons et croupions de dindes,

poules pondeuses de réforme rebaptisées «poulets de chair», abats, bœuf désossé laissé pour compte de la restauration rapide, queues de bœuf, pieds de bœuf ou de porc...Faute de moyens, les cuisinières togolaises ont appris à accommoder ces viandes. Ainsi, la «sauce à la queue de bœuf» est-elle devenue un plat de choix chez les ménagères togolaises ! La consommation des produits congelés présente aussi des risques lorsque la chaîne du froid n'est pas respectée. Et, la situation peut être ainsi décrite: «le matin, les commerçantes, qui ne possèdent pas de congélateurs, retirent leur carton de poulets de la chambre froide où elles louent une place. Dès 11h du matin, les poulets exposés sur les étales sont entièrement dégelés. En fin d'après-midi, ils n'ont déjà plus très bonne mine, ce qui n'empêche pas les femmes de recongeler ceux qu'elles n'ont pas vendu et de les ressortir le lendemain matin». Rien d'étonnant donc si les médecins constatent des maladies intestinales dans la population. Malgré ces dangers, les contrôles sont inexistantes et les mises en garde très rares.

Tout le monde, sauf les éleveurs locaux confrontés à une concurrence déloyale. Les prix

pratiqués par les Européens sont, en effet, dérisoires et sans rapport avec les coûts réels de production puisqu'il s'agit surtout de se débarrasser de morceaux vendables seulement aux conserveries d'aliments pour chiens et chats ! Jusqu'en 1980, les seules viandes importées en Afrique étaient des morceaux de qualité en provenance d'Amérique du Sud, et tout particulièrement d'Argentine, qui ne causaient pas de tort aux viandes africaines. Puis, la Communauté européenne est entrée en force sur ce marché en proposant à des tarifs de plus en plus bas les excédents de ses élevages. Ainsi, de 1980 à 1987, les prix n'ont cessé de baisser pour descendre jusqu'à un prix moyen global de 263 FCFA le kilo arrivé au port. Le «CAPA», cette viande de bœuf désossé de basse qualité, qui représente désormais 95% des importations de viande bovine en Afrique sub-saharienne, atteint des prix parfois inférieurs à 200 FCFA le kilo! Les tonnages importés ont ainsi été multipliés par sept sur cette période. Les élevages de poules ont pratiquement tous disparu. Seuls les moutons et les chèvres restent encore l'apanage des élevages locaux et ne subissent pas la dure concurrence des importations.

Les téléphones portables d'occasion

## Des bricolages dangereux mais qui rapportent

Selon les fabricants de téléphone portables, une centaine de millions d'appareils sont mis hors circuit chaque année. Appareils en panne ou changements de modèle, dans les pays développés ces téléphones ne sont pratiquement pas remis en état et revendus. Mais ils ne sont pas perdus pour tout le monde. Nombre d'entre eux arrivent ainsi par lots de plusieurs centaines en Afrique. Organisé ou informel, ce circuit alimente les villes africaines, au même titre que les réfrigérateurs, les voitures ou les ordinateurs d'occasion. Ainsi les africains d'Europe récupèrent des téléphones et les envoient à des amis ou des parents qui les écoulent ensuite sur place. A Lomé, des jeunes ont monté des ateliers où ils prétendent débloquer, déverrouiller, décoder et réparer des téléphones portables. Mais le succès n'est pas garanti. Les vendeurs de téléphones neufs s'y sont mis aussi et il est parfois difficile de savoir si l'appareil qu'on vous propose est neuf ou d'occasion. Les propriétaires de ces précieux

outils de communication de seconde main sont très vite déçus. Jean-Rodrigue, en a fait les frais. "J'ai acheté un portable dans une boutique. Malheureusement cet appareil n'a fonctionné que quelques heures. Quand je suis reparti voir le revendeur, il m'a persuadé d'ajouter de l'argent si je voulais avoir un portable plus confortable". Un cas très courant. La mise de départ n'est pas chère mais, dès que l'appareil ne marche plus, il est impossible de le réparer. Ce n'est plus qu'un jouet à donner aux enfants. Les vendeurs eux-mêmes ne sont pas dupes. Arnel, l'un d'eux, travaille pour des ateliers qui réparent les portables. "J'ai toujours souhaité qu'un appareil fasse au moins un mois chez quelqu'un. A ce moment-là, je suis tranquille car il ne reviendra aussitôt me revoir pour se plaindre", raconte-t-il, tout fier de son activité.

Dans les pays occidentaux, en revanche, on s'inquiète sérieusement de la pollution causée par les téléphones mis au rebut. En effet, les portables, en particulier les batteries, contiennent



des métaux lourds comme le cadmium et le plomb très toxiques et qui brûlés dégagent des gaz extrêmement dangereux. Les principaux fabricants de téléphones portables ont signé un accord avec le Programme des Nations unies pour l'environnement par lequel ils s'engagent à mettre au point des programmes pour collecter les téléphones en fin de vie et veiller à la qualité des téléphones recyclés et réexportés. Malheureusement aucun calendrier de mise en œuvre n'a été fixé et, les téléphones portables européens continuent à être envoyés sans contrôle en Afrique.

28 février : Journée mondiale sans Facebook

## Quels usages faites-vous des réseaux sociaux ?

Issu du célèbre réseau social, un groupe d'internautes souhaite inciter par ce moyen les membres dépendants à se "désintoxiquer". Au total, près de 140 000 membres francophones se sont prononcés en faveur de cette journée. Ceux-ci appellent également à plus de vigilance sur la protection de la vie privée des membres de Facebook.

Si l'utilisateur moyen passe 55 minutes par jour sur Facebook, certains dépassent en effet largement ce temps. De plus en plus d'entreprises prennent des mesures drastiques contre ce phénomène nuisible à la productivité. Les paramètres peu transparents des applications sont aussi régulièrement critiqués. De nombreux programmes récupèrent ainsi les informations personnelles des membres qui les utilisent, ou pire, transmettent des virus. Autant de sujets de préoccupation que la Journée mondiale contre Facebook souhaite relayer.

Ironiquement, les organisateurs de la journée ne font circuler leur message que sur ladite plateforme, comme le soulève l'auteur et chercheur Patrick Dion. Et ils se butent aux administrateurs du puissant site, qui ont supprimé les pages Facebook qui annonçaient l'événement en français, en anglais et en espagnol. "Les réseaux sociaux sont là pour rester. Je pense que les gens doivent apprendre à décrocher d'Internet en général. Il en revient à chacun de trouver une certaine mesure, donc je ne crois pas que ce soit

nécessaire", exprime Patrick Dion.

Bien qu'il comprenne le bien fondé d'une telle journée de privation, le journaliste Michel Dumais fait pour sa part remarquer que "Facebook ne pourrait exister si la bête n'était pas aussi bien alimentée par les internautes". D'autant plus qu'à son avis, la plupart des utilisateurs ignorent que les lois canadiennes ne s'appliquent pas aux conditions d'utilisation définies par le géant américain. "Vous faites prendre le chemin des États-Unis aux données que vous ne voudriez pas voir ailleurs", lance-t-il, tout en avouant ne pas vouloir tomber

dans le discours des "menaces" de Facebook.

Reprenant au passage l'idée de Jean Charest d'implanter prochainement des formations au civisme sur les bancs d'école, M. Dumais croit que les jeunes du primaire et du secondaire devraient recevoir des cours de citoyenneté numérique pour être sensibilisés à la cyber intimidation, notamment. "Il n'y a pas juste les jeunes qui ont de mauvais comportements [sur Internet], les adultes aussi", précise celui qui scrute les nouvelles technologies depuis une vingtaine d'années.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°165 DE LOTO KADOO DU 17 Février 2012

Nous sommes le vendredi 24 Février 2012 et le tirage de Loto Kadoo de ce jour porte le N°166.

Le tirage Loto Kadoo de vendredi dernier a permis à plusieurs parieurs de la LONATO de remporter une multitude de gros lots et de lots intermédiaires.

A l'intérieur du pays, c'est à **BADOU** et à **KPALIME** que nous avons recensé des gagnants de gros lots. En effet, les opérateurs **2115** et **7206** basés dans ces villes ont enregistré chacun un lot de **500.000F CFA**.

A **LOME**, le point de vente **8023** a fait le bonheur d'un parieur qui a remporté la somme de **750.000F CFA**.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

**AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !!!**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°166 de Loto Kadoo du Vendredi 24 Février 2012

Numéro de base

14

61

06

51

89

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 576 de Lotto Diamant du lundi 27 Février 2012

Numéro de base

58

57

54

81

61

